

INSCRIPTION MARITIME QUARTIER D'INGRANDES SUR LOIRE

1700-1826

« Les marinières des bateaux naviguant sur la Loire » semblent avoir été soumis au régime de l'inscription maritime dès la création de celle-ci.

Les Archives Départementales de Loire-Atlantique détiennent notamment le registre d'immatriculation (1700) des inscrits maritimes du quartier d'Ingrandes dépendant de l'Administrateur de Nantes. La circonscription géographique gérée par le quartier d'Ingrandes comprenait à cette époque 33 paroisses et s'étendait pratiquement sur la rive droite de la Loire depuis Ingrandes jusqu'à Mauves et sur la rive gauche depuis Montjean jusqu'à Basse-Goulaine. En dépendaient non seulement les paroisses riveraines de la Loire mais quelques paroisses excentriques telles que Mésangé, Moisdon, Teillé, Vertou, la Haye-Fouassière, Clisson, Le Pallet, La Chapelle Heulin, Saint Julien de Concelles, Le Louroux-Bottereau.

Étaient inscrits maritimes non seulement les marinières mais les pêcheurs et les voituriers par eau.

En 1700, on trouve notamment dans les paroisses ci-après :

INGRANDES-MONTRELAIS-LA RUE DU FRESNE : 20 inscrits dont un embarqué : Jean FAVEREAU, fils de Jacques et Perrine JUTEAUD ci-devant de Montjean, âgé de 29 ans, matelot embarqué sur le SAINT-DENIS. « Resté à Saint Domingue sur un brigantin sur lequel il a été mis par le Gouverneur dudit, pour donner la chasse aux forbans suivant le rapport du Capitaine fait à son retour en novembre 1701. Réembarqué aux Isles sur le FAUVRY. »

VARADES : 20 inscrits, aucun embarqué.

MONTJEAN : 32 inscrits, aucun embarqué.

SAINT FLORENT : 14 inscrits, un embarqué André MACE, fils de René et de Jeanne GUIRON, âgé de 27 ans « qui demeure au bourg, embarqué en décembre 1700, 1701 et 1702 sur LA VEUVE, embarqué en février 1703 à Cadix sur le BERNARD, en octobre 1703, est aux Isles sur la SUZANNE en juillet 1704, pratique la course sur le DILIGENT, réaffecté sur LA VEUVE en décembre 1704, libéré en mars 1705. »

LE MARILLAIS : 3 inscrits, aucun embarqué.

Par ordonnance du 23 mars 1762, l'Intendance et le Département de Brest ne faisant plus qu'un, couvrent la Bretagne entière. Le Pays Nantais possède un Commissaire aux Classes de la Marine. En 1792, l'administration comprend un chef d'arrondissement à Nantes (en fait un amiral) et des sous-ordres au Croisic, Paimboeuf, Bourgneuf, Ingrandes, Angers, Saumur, Tours, Orléans et Nevers.

Le quartier d'Ingrandes ne comprend plus que les paroisses de Notre Dame du Marillais, Saint Florent, Le Mesnil, Montjean, Chalonnes, Varades, Montrelais, Ingrandes, Champtocé, Saint Germain des Prés et Saint Georges sur Loire.

La réforme produit des effets car le registre des années 1780, 1794 est remarquablement tenu. Chaque inscrit est doté d'un numéro matricule avec son pédigrée complet comprenant les noms et prénoms et quelquefois le surnom (toujours expressif) de l'intéressé, de ses parents, sa situation de famille, garçon, marié, parents âgés etc..., ses états de service tenus à jour, la date de l'octroi d'un permis de navigation « sur les bateaux de la rivière Loire » délivré après la libération de l'intéressé quelquefois d'une durée provisoire. Dans certains cas, l'inaptitude physique est constatée par des certificats médicaux délivrés par des médecins agréés par les Affaires Maritimes. En cas de blessures reçues en service et entraînant une incapacité, l'intéressé reçoit une indemnisation. L'appelé touchait des subsistances et se rendait (vraisemblablement à pied) à Brest, port d'embarquement. Il serait intéressant de savoir comment ils étaient désignés d'office ou par tirage au sort ? Voir à ce sujet le cahier de doléances de Montrelais article 48 qui réclame « que tout homme classé pour le service de la Marine Royale en sera exempté en se mariant et réputé déclassé de droit ».

L'aventure pour les embarqués se terminait pour quelques-uns tragiquement. Les avis mortuaires se traduisent en face de certains noms par des mentions laconiques « Noyé » ou « Mort dans un quelconque hôpital ».

En 1780, le quartier d'Ingrandes gérât le sort de 549 aptes au service de la Royale, auxquels il y a lieu d'ajouter des mousses ayant droit à un registre spécial, les inaptes et les hommes âgés de plus de 50 ans. On peut ainsi juger de l'importance de la batellerie de la Loire, le secteur d'Ingrandes ayant pratiquement une longueur de 22 kilomètres.

Un coup d'œil rapide permet de constater que de 1780 à 1794 la situation était la suivante dans les paroisses ou communes ci-après :

NOTRE DAME DU MARILLAIS : inscrits 8.

SAINT FLORENT : 30 inscrits dont 10 embarqués en 1790 et 1791. Parmi les inscrits, figure Brice DELAUNAY fils, n° matricule 11, marinier âgé de 33 ans fils de Brice marinier puis marchand épicier et de Marie RETHORE non embarqué parce qu'inapte, sans autre indication.

VARADES : inscrits 89 dont 70 embarqués à différentes époques. Il semble que les gars de la Meilleraie étaient particulièrement réticents pour le service de sa Majesté. Dès 1780, on signale un certain nombre de désertions. Maurice TULEAU dit Le Chat né à Varades le 31 mai 1763 fils de Maurice TULEAU pêcheur et de Jacqueline BARBIER n° matricule 38 est levé (sic) pour Brest le 3 août 1780. Il déserte en 1781. Repris, il est envoyé à nouveau à Brest le 24 mars 1781 et déserte pour la deuxième fois en janvier 1782. Renvoyé à Brest le 2 mars 1782, il ne part pas ; il est pris et a droit à un troisième voyage à Brest en compagnie des cavaliers de la Maréchaussée. Il obtient malgré les vicissitudes passées son permis de naviguer sur la Loire le 7 novembre 1787. Renvoyé à nouveau à Brest le 1^{er} mai 1788. Notre homme ne s'arrête pas en si bon chemin. Dès le début de l'insurrection vendéenne avec la plupart de ses confrères de la Meilleraie, « il prend le parti de la Vendée » et sert dans l'Armée de Bonchamps. Il est de tous les coups durs : Cholet, Château-Grosnot, la Chapelle du Genêt, Thouars, Fontenay le Comte, Saumur, Angers, Nantes, Martigné Briand, Torfou, Tiffauges, Saint Florent où il nommé Capitaine par Monsieur le Chevalier de TURPIN Commandant de la dite place en octobre 1793, passe la Loire et termine sa carrière à la Riottière lors de la Virée de Galerne où il est blessé à la cuisse droite. En 1824, il rédige un dossier tendant à l'obtention de subsides où il précise qu'il a eu deux frères « Morts au champ d'honneur » (tués dans l'Armée Vendéenne, deux

maisons incendiées à la Meilleraie et un bateau perdu. Ce n'est pas un cas unique et la lecture du registre des inscrits est particulièrement éloquente à ce sujet. L'un d'entre eux est indiqué comme hors service pour cause de fusillade comme brigand. La plupart de ceux ayant chouanné (leur activité se prolonge jusqu'en 1796 et même pour certains en 1799) et repérés en 1794 sont « commandés » pour Lorient qui était vraisemblablement un bagne militaire.

MONTRELAIS : 116 inscrits pratiquement tous de la Rue du Fresne. Parmi un certain nombre de CHAIGNON : René âgé de 24 ans part pour Brest le 19 novembre 1781, au service en 1782, de retour à Bordeaux le 15 septembre 1783, a fait campagne sur LES DEUX SŒURS du Havre, sur le SAGITTAIRE et sur l'HEUREUSE ANTOINETTE, Jacques âgé de 23 ans taille 5 pieds et 1 pouce, cheveux châtain est embarqué le 26 fructidor An II sur un bâtiment armé LE VENGEUR qui semble être une chaloupe canonnière du même nom stationnée à Ingrandes, Jean marinier âgé de 17 ans est « levé » pour Brest le 4 août 1780, a été embarqué sur LA FRIPOUNE, de retour le 2 mars 1782, a été blessé sur LA FRIPOUNE à une main, reste infirme, fait confirmé par un certificat médical. Renvoyé à Brest le 24 mars 1784, classé hors service, est de retour le 17 avril 1785, il touche une indemnité, permis de naviguer délivré le 21 avril 1785. Un inscrit est classé hors service, motif ? Est aux galères pour trafic de sel et récidive. Un certain nombre d'inscrits de Montrelais ainsi que d'autres originaires de communes avoisinantes sont mobilisés pendant la Guerre de Vendée et la Chouannerie sur les bateaux armés et chaloupes canonnières ainsi que sur les gabares du service de la batellerie des armées républicaines. D'autres en ce qui concerne Montrelais sont mobilisés à Nantes en 1794 confirmant l'affirmation de Melle Noëllie COUILLEAU dans sa brochure sur Montrelais (Réquisition par CARRIER pour les noyades), ceci n'étant pas précisé dans les archives.

LE MESNIL : inscrits 2.

INGRANDES : inscrits 60 dont Jean BOURGET classé hors service en 1780 par suite d'une mauvaise vue.

CHAMPTOCE : inscrits 27.

MONTJEAN : inscrits 66 dont Jean OGER dont le père est très âgé.

SAINT GERMAIN DES PRES : inscrit 1

CHALONNES : inscrits 132.

SAINT GEORGES SUR LOIRE : inscrits 9.

Le quartier d'inscription maritime d'Ingrandes gérât non seulement les adultes mais également les mousses. En compulsant le registre des mousses de 1780-1791(pratiquement 1790-1804) on constate qu'il dépendait de ce quartier 62 mousses dont certains sont portés ultérieurement sur le livre des novices. A cette date, 5 mousses d'Ingrandes sont fichés :

Pierre JEANNOT natif d'Angers demeurant paroisse d'Ingrandes, fils de Pierre et de Perrine RIBAUDE, âgé de 15 ans, petit, cheveux roux, classé le 9 octobre 1787, « levé » pour Brest et parti le même jour, de retour le 14 décembre pour travailler sur les bateaux de la rivière de Loire, demeure à Angers dans le port Ligny.

Michel LIVROSSE, fils de feu Michel et de feu BOUCHEREAU, 15 ans, taille 1.54 m, cheveux blonds, yeux bleus, sourcils blonds, barbe, audit front large, bouche moyenne, menton rond, visage rond, classé le 21 vendémiaire An XI, ayant 4 frères et sœurs dont il est le seul soutien.

Paul GARAU d'Ingrandes, fils de Pierre et de ?, âgé de 16 ans, taille 1.56 m, classé 1er germinal.

Louis JOUBERT, fils de feu et de Marie DION, 15 ans, taille petite, blond, classé le 12 germinal An XI.

Michel DELAUNAY d'Ingrandes, fils de feu Sébastien et de Perrine MOREAU, 13 ans, taille petite, né à Ingrandes le 18 janvier 1789, classé le 14 Messidor An XI, sur les bateaux de Jean VRAIN le 1^{er} vendémiaire An XIV.

René BURON, né à Ingrandes le 7 juin 1790, fils de René et Marie GAZEAU, taille moyenne, demeure à Ingrandes.

Pour la même période, on trouve à Saint Florent un mousse vraisemblablement enfant naturel classé de la manière suivante : classé le 4 juin 1783, Louis l'inconnu fils de ? et de ? âgé de 15 ans, mousse à 7 livres 10 sols An XIV, porté sur le registre des novices. 1783 à la compagnie des mousques sur la flûte de Roy LA LOIRE, de retour le 4 juin 1783 avec permis d'un an pour aller naviguer sur les bâtiments du commerce à Nantes du 6 mars 1783.

SUPPRESSION DU QUARTIER D'INGRANDES

Le quartier d'Ingrandes a été supprimé par Ordonnance Royale du 5 août 1826 et remplacé par 5 syndicats, à savoir :

Le syndicat de Champtoceaux comprenant Champtoceaux, La Varenne, Chapoin ? Drain et Liré.

Le syndicat de Saint Florent Le Vieil comprenant Saint Florent, Le Marillais, La Chapelle Saint Florent, Bouzillé, Le Mesnil et Saint Laurent du Mottay.

A Saint Florent, on compte trois inscrits :

OGER Pierre né le 28 juin 1784 à Saint Florent, fils de Louis et de Jeanne GUILBAUD, marié à Jeanne BARBIN, taille 1.74 m, poil noir, yeux roux, front ordinaire etc... demeure à Saint Florent.

TOUBLANC Jean né le 15 juin 1788 à Saint Florent, fils de Pierre et de Marie POHU, marié à Anne HUMAU, taille 1.72 m.

BOULANT Pierre Victor né à Saint Florent le 25 février 1807, fils de Charles et de Victorine Marie SIRET, taille 1.55 m.

Au Marillais : 4 inscrits :

BLAIN René né au Marillais le 9 décembre 1789, fils de Julien et de Marie JUBIN taille 1.63 m.

GABORY Mathurin,

né au Marillais le 23 novembre 1800, fils de Mathurin et de Jeanne HERVE, taille 1.65.

BLAIN Jacques, né au Marillais le 14 février 1793, fils d'Etienne et de Marie TUFFET, taille 1.83 m.

BLAIN Julien, frère de BLAIN Jacques, né à Anetz le 26 février 1795, taille 1.60 m.

Et au Mesnil : 2 Inscrits,

DIET François, né le 14 novembre 1791, fils de François et Jeanne TARDIF, taille 1.72 m.

GIRAULT Jacques, né le 19 vendémiaire An II au Mesnil, fils de Pierre et de Clémence OGER, taille 1.78 m.

Il est curieux de constater que les plus grandes tailles se trouvent exclusivement au sud de la Loire ?

Le syndicat de Montjean comprend Montjean avec 52 inscrits pour cette commune, Chateaupanne, La Pommeraye et Chalonnnes avec 79 inscrits pour cette dernière commune.

Le syndicat d'Ancenis comprend Ancenis, Oudon, Le Cellier, Anetz et Saint Herblon.

Et enfin le syndicat d'Ingrandes comprenant Ingrandes, Montrelais, Varades, Champtocé, Saint Germain des Prés et Saint Georges sur Loire. L'ensemble des inscrits pour ce dernier syndicat s'élève à 121 dont 21 pour Ingrandes, 63 pour Montrelais, 33 à Varades, 1 à Saint Germain des Prés et aucun à Champtocé et 3 à Saint Georges sur Loire.

Ci-dessous la liste nominative des 21 inscrits Ingrandais :

COUET François, grade aide canonnier, paie de 36, né le 22 juillet 1782.

PICHERY Jacques, né le 19 février 1784 au Mesnil, aide canonnier.

BOISFIN Julien, né à Montrelais le 16 octobre 1784, fils de Julien et de Marie ?

BERRUAU matelot à 24 ?

PINEAU René, né le 6 avril 1791 à Montrelais matelot.

BADEAU René, né le 26 octobre 1787 à La Varenne.

CHUREAU Louis, né à Ingrandes le 24 avril 1780.

CAILLEAU Pierre, né à Ingrandes le 7 avril 1792.

BLIN Jean, né le 8 thermidor ? à Ingrandes.

HALBERT Jacques, né le 20 décembre 1795 à Ingrandes.

MORILLON René, né à Angers le 25 mars 1780.

PIHOUE François, né à Angers le 4 octobre 1778.

POURIAS René, né à Anetz le 4 avril 1777.

HALBERT François, né à Montjean le 20 novembre 1791.

MONET Jacques, né à Ingrandes le 20 avril 1787.

LIVRON Philippe, né à La Chapelle le 25 mars 1792.

VERGE René, né à Ingrandes le 9 octobre 1792.

BONDU Jean, né à Montrelais le 24 juin 1798.

BOIZARD Jean, né à Angers le 17 octobre 1799.

TROUVE Pierre, né à Montrelais le 24 germinal An XIII.

GOUPIL François, né à Montrelais le 25 décembre 1799.

Taille du plus petit des inscrits 1.55 m et du plus grand 1.68, beaucoup d'1.60 m. Aucun des inscrits ne semble avoir bourlingué dans « La Royale » au moins d'après les registres. De la lecture des archives du quartier maritime d'Ingrandes, tant pour le XVIIIème que pour le XIXème siècle, on est frappé du peu de spécialisation des « embarqués ». Les registres des officiers maritimes sont vierges, quant aux inscrits, ils sont en quasi-totalité « matelots » et les seuls qui grimpent dans la hiérarchie sont tout au plus des aides canonniers, spécialité appréciée par ceux qui en 93 passèrent dans l'Armée Vendéenne. De cet état de fait, il faut se garder de tirer des conclusions « aventureuses ». Il est certain que les « levées » n'étaient pas volontaires, tant s'en faut. Rappelons-nous les gars de La Meilleraie, déserteurs entre tous.

Il a été fait plus allusion au signalement en général des inscrits et plus particulièrement au caractère pittoresque voire évocateur des surnoms. En prenant au hasard les inscrits en 1700 de la paroisse de Saint Florent Le Vieil, on trouve :

Jean BESNARD dit « Les Vignes » âgé de 33 ans,

Jacques CHIRON dit « Bouteillard » âgé de 25 ans,

Pierre JUBIN dit « La Poisse » âgé de 32 ans.

La lecture de cette note, un peu monotone, est loin d'évoquer les sentiments qu'on éprouve en compulsant les registres d'origine. On ne peut s'empêcher de penser à la discipline de fer qui régnait à bord des vaisseaux de La Royale, étrivières, fers à fond de cale, etc... Que de souffrances, de deuils voire de drames, transparaissent au travers de ces sèches annotations à l'encre palie et qui s'étaient tout au long des pages.

Qu'est devenu le Syndicat d'Ingrandes créée en 1826 ? La question reste pendante, à moins que le classement des archives communales d'Ingrandes en révélant des documents enfouis, donne des éléments de réponse à ce sujet.